

PROCÈS-VERBAL des délibérations de la séance régulière du Conseil de Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 19 mars 2007, à 20h00, à la MRC de la Jacques-Cartier, 60, rue St-Patrick, Shannon (Québec)

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- Monsieur O'Donnell Bédard, Maire
- Monsieur Jocelyn Boivin, conseiller
- Monsieur Jacques Coulombe, conseiller
- Monsieur Michel Croteau, conseiller
- Monsieur Guy Jacob, conseiller
- Monsieur Jacques Tessier, conseiller

ABSENCE MOTIVÉE: Monsieur Claude Lessard, conseiller

Ouverture de la séance

Le Maire, monsieur O'Donnell Bédard, déclare cette séance ouverte et souhaite la bienvenue aux membres du Conseil et aux autres personnes présentes.

7524- Acceptation de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Jacques Tessier, appuyé par M. Jacques Coulombe et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte l'ordre du jour de la séance du 19 mars 2007, tel que soumis en y ajoutant cependant le point suivant:

- Augmentation du fonds de roulement;
- Dépôt des états financiers;
- Projet d'aménagement des rives au Club Nautique;

7525 - Acceptation du procès-verbal des délibérations de la séance du 19 février 2007

Il est proposé par M. Jacques Tessier, appuyé par M. Jocelyn Boivin et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte le procès-verbal de la séance du Conseil municipal tenue le 19 février 2007, tel que rédigé.

7526 – Acceptation des listes et rapports mensuels

Il est proposé par M. Jacques Coulombe, appuyé par M. Jacques Tessier et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte les listes et rapports ci-dessous mentionnés :

- Liste des comptes payés pour le mois de février 2007;
- Réconciliation bancaire au 28 février 2007;
- Rapports budgétaires pour le mois de février 2007.

7527 – Certificats de crédits disponibles

Il est proposé par M. Jacques Coulombe, appuyé par M. Michel Croteau et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte les certificats de crédits disponibles portant les numéros 2007-041 à 2007-053 inclusivement, tel que préparés par la secrétaire-trésorière.

7528 - Rapport de l'inspecteur

Il est proposé par M. Guy Jacob, appuyé par M. Jacques Tessier et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil prend acte du rapport de l'inspecteur municipal pour le mois de février 2007.

7529 – Adoption du Règlement sur l'utilisation des produits contenant des fertilisants (engrais), pesticides, etc.

Le Maire, monsieur O'Donnell Bédard, soumet pour adoption le règlement numéro 07-190 concernant l'utilisation de pesticides et fertilisants chimiques ou organiques sur le territoire de Ville de Lac-Saint-Joseph.

Une demande de dispense de lecture de ce règlement a été faite lors de la présentation de l'avis de motion, une copie du règlement ayant été remise à tous les membres du Conseil conformément aux dispositions de l'article 356 de la *Loi sur les Cités et Villes*. Les membres du Conseil déclarent avoir lu le règlement 07-190 et renoncent à sa lecture.

Il est proposé par M. Jacques Tessier, appuyé par M. Guy Jacob et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil adopte le règlement numéro 07-190, tel que rédigé.

7530- Perception des sommes de la téléphonie cellulaire et IP pour le service 9-1-1

ATTENDU QUE la municipalité a signé une convention avec les compagnies de télécommunications et la FQM sur la perception des tarifs pour le service des appels d'urgence 9-1-1;

ATTENDU QUE la municipalité a conclu une entente avec CAUCA dans le but d'opérer un centre de réponses des appels d'urgence 9-1-1 pour et au nom de sa municipalité;

ATTENDU QUE la municipalité impose par règlement un tarif de 0,47 \$ par mois par ligne téléphonique à tous les abonnés du téléphone sur son territoire dans le but de donner un service des appels d'urgence 9-1-1;

ATTENDU QUE le CRTC confirme que ce règlement peut également s'appliquer aux abonnés des services tant filaires que cellulaires que ceux utilisant la technologie IP;

ATTENDU le nombre grandissant d'utilisateurs de téléphonie cellulaire et de téléphonie par Protocole Internet (IP);

ATTENDU QUE l'augmentation du nombre de téléphones cellulaires et IP a un impact direct sur le nombre d'appels reçus par les centres d'urgence 9-1-1 en regard d'un même événement (feu ou accident, etc.);

ATTENDU QUE l'entente sur un nouveau partenariat fiscal et financier avec les municipalités (le pacte fiscal 2007-2013) signée le 27 avril dernier, prévoit l'institution d'un droit gouvernemental relatif à la facturation future des services 9-1-1;

ATTENDU QUE les entreprises de téléphonie sans fil (cellulaires) et IP ne paient aucune redevance pour le traitement de ces appels depuis déjà plusieurs années;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jacques Tessier, appuyé par M. Michel Croteau et résolu à l'unanimité:

QUE Ville de Lac-Saint-Joseph amende le règlement numéro 95-128 concernant la perception des montants pour le financement de la centrale de réponse aux appels d'urgence 9-1-1 en imposant une somme de 0,47\$ pour chaque abonné à un service cellulaire ou IP étant facturé sur son territoire, et ce, à partir de la date rétroactive du 1^{er} avril 2005.

IL EST AUSSI RÉSOLU d'appliquer les nouveaux tarifs qui seraient mis en vigueur dans la foulée des travaux faisant suite au nouveau pacte fiscal 2007-2013 avec le gouvernement du Québec.

QUE copie soit transmise à M. Jacques Dupuis, Ministre de la Sécurité publique du Québec (Ministère de la Sécurité publique, Tour des Laurentides, 2525, boul. Laurier, 5^{ème} étage, Québec (Québec) G1V 2L2.)

QUE copie soit transmise à M. Patrick Carrier, coordonnateur du secteur du développement des affaires (Fédération Québécoise des Municipalités, 2954, Boul. Laurier, Québec (Québec) G1V 4T2).

QUE copie soit transmise à M. Richard Busque, Président (CAUCA, 463, Boul. Renault, Beauceville (Québec) G5X 3P5)

7531 – Entente concernant la patrouille nautique

Il est proposé par le Conseiller Jacques Coulombe, appuyé par le Conseiller Jacques Tessier et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil prend acte de l'entente à intervenir avec Ville de Fossambault-sur-le-Lac concernant la patrouille nautique pour la saison estivale 2007.

7532 – Entente concernant le Club Nautique pour la saison estivale 2007

Il est proposé par le Conseiller Jacques Coulombe, appuyé par le Conseiller Jacques Tessier et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil prend acte de l'entente à intervenir avec le Club Nautique St-Louis concernant le partage des responsabilités pour la saison estivale 2007.

7533 – Avis de motion concernant des modifications et ajouts à apporter au règlement d'urbanisme ainsi qu'aux autres règlements s'y rapportant

AVIS DE MOTION est par les présentes donné par M. Michel Croteau, qu'à une prochaine séance de ce Conseil il sera présenté pour adoption, un règlement concernant des modifications et ajouts à apporter au règlement d'urbanisme ainsi qu'aux autres règlements s'y rapportant.

Demande est faite pour la dispense de lecture de ce règlement conformément à l'article 356 de la *Loi sur les Cités et Villes*.

7534 – Participation de la directrice générale au Congrès de l'Association des directeurs généraux du Québec du 16 au 19 mai 2007 au Mont Orford

Il est proposé par Monsieur Michel Croteau, appuyé par Monsieur Jacques Tessier et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil délègue Madame Vivian Viviers, directrice générale, pour assister au Congrès de l'ADMQ les 16, 17 et 18 mai 2007 au Mont Orford.

7535 - Nomination du vérificateur

Il est proposé par Monsieur Jacques Tessier, appuyé par Monsieur Jocelyn Boivin et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil nomme Monsieur Gaétan Cloutier, pour effectuer les vérifications des livres de la municipalité au 31 décembre 2006.

7536 – Avis de motion concernant l'adoption d'un règlement sur l'aménagement de piscines privées.

AVIS DE MOTION est par les présentes donné par M. Michel Croteau, qu'à une prochaine séance de ce Conseil il sera présenté pour adoption, un règlement concernant l'aménagement de piscines privées sur le territoire de la Ville de Lac-Saint-Joseph.

Demande est faite pour la dispense de lecture de ce règlement conformément à l'article 356 de la *Loi sur les Cités et Villes*.

7537 – Demande de délai au ministre des Affaires municipales au sujet du processus de conformité des règlements d'urbanisme au schéma d'aménagement.

CONSIDÉRANT QUE le schéma d'aménagement révisé de la MRC de la Jacques-Cartier est entré en vigueur le 15 juillet 2004;

CONSIDÉRANT QUE Ville de Lac-Saint-Joseph doit, en vertu des dispositions de l'article 59 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, modifier son plan et ses règlements d'urbanisme pour tenir compte du schéma d'aménagement révisé dans le délai de deux ans fixé par la Loi;

CONSIDÉRANT QUE Ville de Lac-Saint-Joseph a vécu depuis deux (2) ans, un changement de Conseil municipal ainsi qu'une réorganisation des services municipaux en engageant une nouvelle directrice générale et un inspecteur municipal à plein temps qui est responsable de la révision complète des règlements d'urbanisme en collaboration avec le Comité d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE Ville de Lac-Saint-Joseph s'est beaucoup impliquée dans le projet de réfection du Chemin Thomas Maher qui ceinture le territoire de Ville de Lac-Saint-Joseph et qui sera complété en mai et juin 2007;

CONSIDÉRANT QUE Ville de Lac-Saint-Joseph a dû procéder par référendum pour pouvoir effectuer la réfection du Chemin Thomas Maher;

CONSIDÉRANT QUE Ville de Lac-Saint-Joseph a besoin d'un délai supplémentaire de dix-huit (18) mois pour terminer les travaux déjà en cours;

IL EST EN CONSÉQUENCE proposé par Monsieur Jacques Tessier, appuyé par Monsieur Michel Croteau et résolu à l'unanimité que ce Conseil demande à la ministre des Affaires municipales et des Régions de lui accorder un délai de dix-huit (18) mois afin de permettre à Ville de Lac-Saint-Joseph de compléter la réalisation et l'adoption du plan et des règlements d'urbanisme en concordance avec le schéma d'aménagement révisé, conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

Une copie de la présente résolution sera transmise à la MRC de la Jacques-Cartier pour information.

7538 - Construction du site web

Madame Vivian Viviers remet aux membres du Conseil une copie de la première page du site web qui est actuellement en construction et qui devrait entrer en opération vers le 1^{er} mai 2007. Madame Viviers s'occupe de fournir l'information à y être insérée au départ et pourra par la suite le mettre à jour directement chaque semaine ou au besoin.

7539 – Internet haute vitesse

Madame Vivian Viviers informe les membres du Conseil qu'elle a rencontré M. André Lemieux de la compagnie Global Satellite qui voulait offrir le service d'internet haute vitesse aux résidents du lac. Les coûts étaient beaucoup trop dispendieux soit \$900.00 par citoyen pour l'installation d'une boîte de réception et \$40.00 par mois par la suite avec un contrat minimum de 36 mois. Elle continue ses démarches auprès de Telus cependant.

7540 – Dépôt des états financiers

Il est proposé par le Conseiller Jacques Tessier, appuyé par le Conseiller Guy Jacob et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil prend acte des états financiers récapitulatifs 2006 et des recommandations du vérificateur, Monsieur Gaétan Cloutier, C.G.A.

7541 – Augmentation du fonds de roulement

Il est proposé par le Conseiller Guy Jacob, appuyé par le Conseiller Jocelyn Boivin et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil autorise la secrétaire-trésorière à augmenter le fonds de roulement de \$50,000. pour un montant total de \$100,000.

7542 – Proposition d'une architecte paysagiste pour le Club Nautique

Il est proposé par le Conseiller Jacques Coulombe, appuyé par le Conseiller Jacques Tessier et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte la proposition d'honoraires de Madame Marie-Joseph Hamel pour concevoir un plan d'aménagement paysager pour la renaturalisation des rives du Club Nautique et pour les deux enseignes de la ville pour un montant de \$900.00 plus les taxes.

7543 - Levée de la séance

Il est proposé par M. Jacques Coulombe, appuyé par M. Guy Jacob et il est résolu à l'unanimité de lever cette séance à 22h40.

Vivian Viviers
Secrétaire-trésorière

O'Donnell Bédard
Maire